

Le caractère wallon de « La vessie au prêtre », fabliau de Jacques de Baisieux.

Il y a déjà plus de cent ans qu'on s'est intéressé au manuscrit de Turin, Bibl. Univ. L. V. 32, qui malheureusement a été brûlé dans la nuit tragique du 25 au 26 janvier 1904. M^{me} A. M. Bouly de Lesdain, membre de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, vient de me confirmer sa disparition, car, par exemple, pour le manuscrit contenant la *Chanson de Godin*, j'avais eu l'agréable surprise de constater que, déclaré perdu, il n'avait été que léché par les flammes et restauré ensuite.

Auguste Scheler avait établi la constitution de ce recueil dans sa *Notice et extraits de deux mss. fr. de la Bibl. Roy. de Turin*, dans le BIBLIOPHILE BELGE, I-II, 1867, p. 66 ss. Depuis, il fut mentionné et décrit avec plus ou moins de détails par le même Scheler (*Trouvères belges du XII^e au XIV^e siècle* ; Bruxelles, 1876, pp. XIX-XX), par A. Langfors (*Li Représ Nostre Dame par Huon le Roi de Cambrai*. Paris, 1907, pp. v-x) et Charles H. Livingston (*Le jongleur Gautier le Leu. Étude sur les fabliaux*. Cambridge Mass, 1951, pp. 26-30).

Je vous demande de distinguer ce ms Turin L. V. 32 du ms Turin M. IV. 11 dont M. Wilmotte a parlé dans le BULL. ACAD. BELG., 1897 (art. reproduit dans ses *Études de philologie wallonne*, 1932, pp. 240-8).

Le Turin L. V. 32 est un assemblage de plusieurs manuscrits ou fragments de manuscrits. Une première partie va jusqu'au folio 179 recto, le verso étant resté blanc : c'est une unité résultant, semble-t-il, d'une copie continue et homogène, écrite sur parchemin en deux colonnes, à la fin du XIII^e siècle, dit-on. C'est plus probablement au XIV^e siècle, comme nous le prouverons plus tard.

Cette copie nous avait conservé 46 poèmes, pour la plupart moraux et dévots. Contentons-nous de citer :

1^o Les *Congés* de Jean Bodel republiés en 1965 par notre excellent confrère Pierre Ruelle. Du ms de Turin, il n'a pu connaître qu'une copie du XVIII^e siècle, B. N., coll. Moreau 1727 (19, LII, ff. 208 v^o-212 v^o).

2^o *Le Regret Notre Dame* de Huon le Roi de Cambrai publié par Arthur Långfors en 1907 qui a pu utiliser une copie du ms de Turin faite en 1902 par Werner Söderhjelm.

3^o Le conte de la *Veuve* de Gautier le Leu, publié par Scheler (d'abord dans les ANNALES DE L'ACAD. D'ARCHÉOL. DE BELG., XXII, 1866, pp. 477-502, puis dans *Trouvères belges du XII^e au XIV^e siècle*, 1876, pp. 225-41) d'après le ms. de Turin. Selon les habitudes du temps, il a normalisé les graphies. Plus tard, Ch.-H. Livingston a republié cette œuvre en recourant à cette copie du XVIII^e siècle faite par Mouchet pour Lacurne de Sainte-Palaye (conservée à la B. N., coll. Moreau 1727, Mouchet 52). « Mauvaise copie, dit Livingston, qui a remarqué que Scheler avait dû souvent corriger son manuscrit de base, à savoir le codex aujourd'hui perdu.

4^o Deux contes et trois dits de Jacques de Baisieux :

Des trois chevaliers et del chainse, De la vescie a prestre, Li dis de l'Espee, C'est des fiéz d'Amours, Sur les .V. lettres de Maria, tous publiés par Scheler dans son recueil de 1876, pp. 162-224. Hélas, — et il l'a regretté explicitement,

— cet éditeur compétent qui disposait du ms. de Turin, ne s'en est guère servi pour l'édition ni des *Trois chevaliers* ni de *La vessie*. Il a d'abord copié ces pièces dans le *Nouveau Recueil de fabliaux...* de Méon (2 vol., 1823) qui les avait empruntées à la copie Mouchet. C'est trop tard que Scheler s'est aperçu des nombreuses fautes de Méon dues à Mouchet : il en a corrigé quelques-unes en se reportant au ms. de Turin, mais il ne l'a pas fait systématiquement (cf. p. xx de son édit.).

Si je me suis pourtant intéressé au cas de *La Vessie a prestre*, c'est parce que le caractère linguistique de cette œuvre m'a vivement frappé lorsque j'ai étudié l'ensemble des fabliaux. Les graphies de ce conte accrochent le regard lorsqu'on parcourt le vaste *Recueil général et complet des fabliaux* constitué par Montaiglon et Raynaud (Paris, 1872-90, 6 vol. — Voir particulièrement le tome III, pp. 107-17 et 357-9).

C'est un *unicum* du ms de Turin ; il porte comme titre complet :

Li dis de la vessie a prestre.

A mon avis, ce dit est un fabliau quoiqu'il ne porte pas ce nom. L'auteur y annonce :

en lieu de fable vos dirai
un voir, ensi k'oi dire ai
d'un prestre ki astoit manans
deleis Anwiers...

Il s'agit d'Anvers (*Anwiers* 4, 221, ailleurs *Anwier* 40, 157), car ce conte serait traduit du flamand : cette

trufe de la vesie 313

...Jakes de Baisiu, sans dotance 318

l'a de tieus en romanc rimee

por la trufe qu'il a amee. 320

Que nous raconte Jacques de Baisieux? Au moment de mourir, un prêtre de moyenne fortune, fait son testament en présence de son doyen et de ses amis. Arrivent deux Dominicains qui lui faisaient visite chaque année. Ils insistent pour qu'il leur fasse un legs et vont jusqu'à lui reprocher de ne pas avoir pensé à eux. Le prêtre médite une vengeance. S'il le peut, il les *trufera* (134). Il leur promet un joyau, ce qu'il ne donnerait pas pour mille marcs. Qu'ils amènent leur prieur, le lendemain!

Les religieux rentrent dans leur couvent et annoncent la donation en vue : on fait bombance, on sonne les cloches en pleine nuit et, donc, l'ivresse des religieux fait scandale.

Le lendemain, cinq Frères, sans leur prieur qu'on n'a pas cru devoir déranger, vont réclamer le legs au malade. Celui-ci fait appeler le maire et les échevins, puis leur dicte un testament. Il rappelle les legs précédents, l'intervention tardive des Frères et sa décision de leur donner ce qu'il aime beaucoup et dont il ne s'est jamais séparé. Déjà les Dominicains veulent parer à toute contestation possible, quand le curé leur apprend qu'il leur laisse sa vessie. Une fois nettoyée, elle sera aussi solide que du *cordouan* et conviendra pour contenir du poivre. Le prêtre se justifie, reprochant aux Dominicains de l'avoir harcelé alors qu'il avait déjà tout donné et de s'être prévalus d'être meilleurs que ses légataires, le doyen et ses amis, les pauvres de la ville, les orphelins, les béguines et même les Cordeliers. Les Dominicains n'étaient-ils pas allés jusqu'à lui dire :

Vos ne moreis pas justement
se del vostre ne nos laiés. 112-3

J'ai considéré cette pièce comme un fabliau :

1° parce que le conte est axé sur une erreur à propos de l'objet, le joyau, la chose précieuse dont le mourant

a parlé et que les Dominicains ont comprise tout autrement que le trompeur. C'est le sujet de nombreux récits, onze au moins, dont deux (*Auberée* et *Le prêtre et la dame*) sont des fabliaux certifiés par leurs auteurs.

2^o parce que trois fois, on emploie *trufe* 313, 320 ou *trufer* 134. Or, le mot *truffe*, au XIV^e siècle, a, pour ainsi dire, remplacé le mot *fabliau*. On le trouve dans le vocabulaire de Watriquet de Couvin (*Les trois chanoinesses de Cologne*), de Garin (*Le chevalier qui fit parler les muets*, version anglo-normande : une *truple* vueil comencer), de Jean de Condé (*Le clerc derrière l'écrin* :

Unes gens sont qui anchois oient
une *truffe* et plus la conjoient
k'une bien grande auctorité).

Dans un fabliau anonyme, *Le vilain au buffet*, nous lisons à la fois les deux termes :

D'ore en avant cis *fabliaus* conte...
... qui la meilleur *truffe* sauroit
dire ne fere...

D'ailleurs, dans un glossaire latin-français, *trufe* traduit *nuga*. C'est une plaisanterie, sens qu'on devrait ajouter aux équivalents donnés par Godefroy (VIII 97) « moquerie, tromperie ».

Fabliau donc, caractéristique par sa haine des Frères Prêcheurs, presque aussi vive que celle de Rutebeuf.

* * *

Abordons l'examen linguistique de ces 320 octosyllabes à rimes plates.

Ne nous attardons pas aux formes septentrionales dont l'usage est géographiquement très répandu :

1^o La diphtongaison du latin *e* bref tonique entravé : *biele* 126, *rapiele* (subj. pr. 1) 301, *Robiers* 211. Ce n'est pas déterminant, car nous trouvons *novel* 171 et, à la rime, *testes* 308 (: *estes*).

2^o Même dans un texte parisien, nous trouvons des formes en *-ie* à côté de féminins en *-iee*. A vrai dire, nous ne trouvons jamais *-iee* dans notre poème, mais bien *adrechie* 123, *drechie* 126, *prisie* 314 et, à la rime, *netoïie* (*netoïee* dans la copie Mouchet corrigée par Montaiglon-Raynaud) 288 (: *vesie*).

3^o Graphie ou trait vocalique, que peut-on conclure de la rime *s'aparailhe* 194 : s'en merveilhe, sinon l'ouverture de *è* devant *l* mouillé?

4^o Dans un *fabliau*, très souvent picard, on ne s'étonne pas de l'abondance des *-iau*. Pas une seule forme en *-eau*, mais bien : *Ansiaus* 167, *biaus* 5, *iaus* (= eux) 97, 98, 121, 234, *iauz* (= eux) 186, *nouviaux* 168, *parentiaus* 91, *viaux* (= veaux) 92. Tout de même, une seule exception : *biaz* 286 (dans *biaz pere*). Et encore *Guilhiame* 167, *Guilhiames* 208.

5^o *Baisiu* (cas régime ; = Baisieux) 318 n'a rien d'inattendu (cf. GOSSEN, *Grammaire de l'ancien picard*, p. 64).

Mais voici du moins commun :

1^o La réduction de *-ieu-* à *-ié-* dans *Diez* 145 à côté de *Dieus* 150 et *Deu* 223, dans *miez* 72, 184, *mies* 184 (*mieus* 220, 305). Il ne s'agit pas d'un amuïssement de la consonne *l* dans *melius*, car nous observons le même phénomène dans *Deus*.

2^o Un seul cas où *-in* est écrit *-ien* : *voisien* (subst. pl.) 110 (mais *voisin* 182). Ce phénomène est signalé par WILMOTTE, *Études*, p. 58.

3^o La graphie du substantif *aumône* accuse une diphton-

gaison : *amuene* 126, *amouene* 305 au singulier, *amuenes* 104 au pluriel. Une seule fois *aumone* 89 (sans *s* intérieur).

4° *fions* 171 représenté l'ancien français central *flaons*.

5° *tos* 307 (= tous), *toz* 241, *tot* (pl.) 311. Jamais *tous*. Si la voyelle *u* s'est ouverte en *o*, on comprend cette graphie unique *nos* 284 (dans la copie Mouchet, corrigée en *nus* par les éditeurs) correspondant au latin *nullus*. Ailleurs *nul* 16, 225.

Mut est une forme sans concurrente, dans le sens de *très*, déterminant un adjectif (5, 111, 169, 172, 205, 226, 275 = 7 cas) ou de *beaucoup* (76, 122, 138, 275). Il est exclu qu'on ait prononcé *müt*. Il faut donc supposer que *u* représente la voyelle postérieure extrême. Peut-on en déduire que la lettre *u* conserve encore le son latin?

Le vocalisme des voyelles atones est peut-être plus caractéristique :

1° Un *a* et non un *au* dans *amuene* 126, *amouene* 305, *amuenes* 104 (*aumone* 89), *saront* (fut. 6 de savoir) 210, *varra* (fut. 3 de valoir) 289.

Entre parenthèses, constatons que le futur de *voloir* n'a pas pu être *vaurrai* comme en picard. Dans ce cas, nous aurions connu la réduction à *varrai* comme dans *varra* (= vaudra). Or, nous découvrons *voroié* (cond. 1) 143.

2° Dénasalisation ou nasalisation par hypercorrectisme dans *mostrera* 73 et *tansterent* (= tasterent) 56.

3° Un *a* pour *e* apparaît timidement dans *astoit* 3 (contre trois fois *estoit* 6, 9, 16).

4° Le picard connaît la réduction de *ei* à *i* devant *s* et devant une consonne palatalisée. Dans notre texte, nous relevons : *conissanche* 147, *conissance* 203, *reconissance* 234, *benvigniés* 243, *ensigniés* 244.

Devant *g*, la voyelle *i* est fréquente en langue d'oïl. Nous pointons *aligance* 37, *aligement* 225, mais on leur opposera *legiers* 61.

Par contre, pour autant que je le sache, le picard n'explique pas *miner* (= mener) 206 (: pener), *aminé* 240, *ramine* (impér. 5) 146 ; *liqueis* (= lequel, c. s.) 72, (mais *lesqueis* 206).

Ne laissons pas dans l'ombre *venir* 231, *revenons* 151, *poissons* 317, *poisons* (= poissons) 170.

5° Nous récoltons encore ces voyelles initiales *sangnor* (pl.) 247, *benvigniés* (p. p. m. pl.) 245 et *somont* (p. p. de semondre) 14.

Je vous épargne les très nombreux exemples de *-eis* pour un parisien *-és*. Ch. Th. Gossen ne croit pas qu'on puisse attribuer à ce digramme la valeur d'une diphtongue. « Ce qui semble sûr, ajoute-t-il, c'est qu'il est censé indiquer un *e* long » (*Gramm. de l'anc. picard*, p. 49).

Nous enregistrons *bleiz* 10, *bleis* 95, *pasteis* 171 ; — *asseis* 220, *deleis* 3, *neiz* (= nec ipse) 27, *neis* (= id.) 82 ; — *liqueis* 72, *lesqueis* 206 ; — *agreveis* 77, 155, *ahonteis* 294, *appenseis* 137, *apenseis* 273, *asseneis* 145, *doneis* 298, *entesteis* 293, *hasteis* 172, *mandeis* 293, *passeis* 219 ; — (formes du prés. 5) *aveis* 84, 106, 295, *demoreis* 268, *deveis* 78, 154, *doneis* 269, *moreis* 267, *sambleis* 77, *teneis* 296, 297, *voleis* 151, 299, 301, 304 ; — (formes du futur 5) *moreis* 112, *poreis* 291, *voreis* 207 ; — (formes de l'impér. 5) *doneis* 79, *ramineis* 146.

Les formes *laiiés* (pr. 5) 113 et *esmaiés* (p. p. m. sg.) 114 s'avèrent des exceptions.

Si nous relevons encore *bleif* 116, nous nous voyons opposer *donet* (p. p.) 259 et *gaangniet* (p. p.) 163.

Sunt est une graphie pour *sont* (pr. 6 de estre) 309.

Le consonantisme serait banal si nous n'avions à ficher que des chuintantes comme dans *conissanche* 147 (: fail-lance) (voir ailleurs *conissance* 203 (: pitance), *reconnaissance* 234), *linchués* (= draps de lit) 82, *tenche* 284, *dechoivre* 292, *rechurent* 316, *drechie* (p. p. f.) 124, *adrechie* 123, *chil* (sg.) 37, 172, *chis* (sg.) 76, *chil* (pl.) 160, 311, *anchois* 198, 201, *chaiens* (= céans) 124 (mais *çaiens* 212), *chi* (= ici) 165, 250, 283 (mais *ci* 292).

La confusion de *-s-* et de *-ss-* est bien connue de Gossen : *fisent* (parf. 6) 170, *dissent* 266 (d'autre part *abelissent* 169, *bondissent* 179), *euwise* (subj. imparf. 1) 306, *baisent* (= baissent) 308, *poisons* (= poissons) 170, 317.

Ce qui peut paraître surprenant si nous pensons au wallon, c'est ce vers qui n'est pas trop long :

jouuel, cossin, pot nē *escame*,

où non seulement il a été fait appel à un *e-* prosthétique, mais où l'élosion n'a pas été pratiquée.

La dentale *s* n'est pas écrite dans *aumone* 87 et *temongne* (pr. 3) 86. Par contre, on lit *respont* 90, 136 et *respondut* (p. p.) 150.

Ce qui est plus important, c'est l'amuissement de la liquide *l* dans l'article contracte *as* 99, 103, 105, 136, 184, 315 (pluriel de *al* 47, 74, 107, 191, 197, 285, jamais écrit *au*, voir aussi *vescie a prestre* dans le titre), dans le substantif *cope* (= coupe à boire) 117 et dans le verbe *rencope* (de *culpare*, pr. 3) 118, dans l'adjectif *foz* (= fou sg.) 293.

Le regard est attiré par la fréquente graphie *ilh*, pronom sg. (31, 36, 120, 134, 181, 240), pronom plur. 24, 220, 251, 260, 266, 277. Mais, à ces douze cas s'opposent six *il* sg. 35, 36, 133, 224, 263, 320 et deux *il* pluriel 196, 255.

Il n'y a pas que les pronoms dont la palatalisation n'est pas sûre ; il y a la graphie *lh* garante de *l* mouillé dans

les substantifs *merveilhe* 185, *valhance* 130, le nom propre *Guilhiamme* 167 et *Guilhiames* 208, l'adjectif *melhor* 307, le numéral singulier *milh* 141, l'infinitif *recolhir* 299 (mais *bolir* 300), les formes verbales *voelh* (pr. 1) 137, *vuelh* (pr. 1) 271 (mais *suel* pr. 1 de *soloir*, 138), *s'aparailhe* (pr. 3) 194 et *s'en merveilhe* (pr. 3) 193 (à côté de *mervellent* 183).

La liquide a-t-elle été palatalisée dans *vilhe* (s.) 93, 195 et *Gilhe* 94, 166?

Le groupe consonantique final a été réduit dans le substantif *prestes* 18, 90, 132, 226, 238, 293, 314 (chaque fois au singulier et au cas-sujet ; au vers 293 seulement, *foz prestes enteisteis*). Mais *prestre*, au cas-régime singulier, conserve toujours son *-r-* final (45, 51, 74, 176, 217, 222, 285 ; il rime avec *estre* aux vers 51 et 217).

Enfin, la labiale intérieure est écrite *w* dans *avoir* (infinitif) 58, quoique la forme *avoir* soit la plus ordinaire (5, 22, 38, 64, 79 rimant avec *savoir* aux vers 5 et 79) et *avoit* 7, 11, 35, 36 (: *savoit* 36). *Avenir* est aussi surprenant et le toponyme *Anwiers* (cas-sujet) 4, 221 et *Anwier* (cas-régime) 40, 157 ne me paraît pas influencé par le flam. *Antwerpen*.

MORPHOLOGIE.

Les pronoms *nous* et *vous* seraient rendus uniformément par *nos* 62, 77, 86, 122, 204, 207, 296 et par *vos* 7, 76, 77, 110, 112, 207, 229, 247, 267, 292, 297, 305. Il y a moins d'uniformité pour le possessif *vostre* rencontré 4 fois (78, 79, 123, 131) contre 4 fois *vo* (85, 184, 283, 291). Par contre, 5 fois *no* (sg.) (70, 105, 203, 213, 214) contre une fois *nostre* 73.

Les désinences verbales nous étonnent parfois :

vivomes (pr. 4) 129, *quidarent* (parf. 6) 46 (mais, par contre, *cuidierent* 218, *demandarent* 256, *esgarderent* 255); *vorimes* (cond. 4) 122 qui postule une forme de départ *vorimes*, du verbe *voloir*. Au subjonctif présent 3, on trouve *poist* 58 et *puist* 233 ; au subjonctif imparfait, *euise* 306 à la 1^{re} pers. et *auuist* 181 à la 3^e.

Un *-e-* svabharaktique est fréquemment relevé au futur et au conditionnel : *devera* 68, *estovera* 25, *prenderoie* 141.

Et dans le radical de ces temps grammaticaux, la consonne de liaison *-d-* n'est pas introduite : *voreis* (fut. 5) 207, *vorimes* (cond. 4) 122, *venra* 209, 211 (de *venir*).

* * *

Tel est le bilan de mes trouvailles dans ce que Scheler et Montaiglon-Raynaud ont publié selon la copie Mouchet. Nous pourrions attribuer à celui-ci des négligences ou des retouches, mais nous ne le croyons ni coupable ni surtout capable de fabriquer des graphies wallonnes. Or, il s'en trouve alors que celles-ci ne paraissent jamais commandées par la rime : *testes* 308 : *estes* (et non *tiestes* : *iestes*).

Arthur Långfors a eu le courage d'étudier la langue de la copie turinoise du *Regret Notre Dame* (cf. son édition, pp. v-x). Rappelant que d'autres médiévistes comme Wulff et Walberg, pour les *Vers de la Mort* d'Hélinant, avaient émis l'hypothèse que la langue pût être le wallon, notre savant finlandais est allé plus loin. « Je crois, écrit-il, que, au moins pour le scribe qui a copié le *Regret*, on peut préciser davantage. Son idiome était certainement wallon et un wallon qui n'était pas celui de Liège » (p. vi). De ses observations je retiendrai celles qui sont communes à son texte et au mien et je me hâte de rappeler que Lång-

fors utilisa une copie faite sur le manuscrit même, non pas par Mouchet, mais par l'excellent philologue Werner Söderhjelm. Il a donc constaté, entre autres faits de graphie ou de langue :

1° *Diés* pour *Dieus*. Et de rappeler la rime *liez* (laetos) : *liez* (locos) de la *Veuve* de Gautier le Leu 156 et du *Dit du Vrai Anel* XXX.

2° Pour *-ellos*, la graphie *-iaus* dans *chiaus* et *soliaus*. Jamais *-eas* ou *-eal* qui seraient liégeois.

3° *ie* se réduit à *i* : *tinent*, *verrire*. Nous avons relevé dans notre fabliau *vorimes* pour *voriemes*.

4° *a* au lieu de *e* à l'initiale de *astache*, *asteis*. Nous avons *astoit* 3 (contre trois fois *estoit* 6, 9, 16).

5° Maintien de *-t* final dans *citeit*, *partit*, *escut*... Nous n'avons pas dit que nous avons rencontré *donet* (p. p.) 259 et *gaangniet* (p. p.) 163.

6° La liquide *l* est disparue dans *biaz*, et *l* mouillé est écrit *lh*. Långfors observe, lui aussi *ilh* même là où il accuse le *l* mouillé de ne pas être étymologique (p. VIII).

La conclusion de Långfors, c'est que la copie turinoise du *Regret Notre-Dame* est namuroise. Trois cas semblent l'avoir frappé :

-ia- au lieu de *-ea-* ; maintien de *-t* final ; réduction de *oi* + consonne à *o* + consonne dans *pos* (parf. 1 de *pooir*).

Pour ma part, je n'oserais pas retenir comme namuroise la graphie — tardive assurément — du *-t* final. Mais, je m'étonne aussi de ne pas trouver *-ea-*, mais *-ia-* dans une copie au vernis wallon et non picard, puisque *-iet-* est devenu *-ié-*, *-ie-* s'est réduit à *-i-* dans *vorimes*, *u* s'est amui en seconde position (*biaz*) et où *lh* désigne *l* mouillé.

Astoit ne serait pas spécifiquement namurois, car, si en liégeois moderne on dit *dj'èsteû*, autrefois, dans les chartes liégeoises du XIII^e siècle, Wilmotte a trouvé de nombreux *astoit, astoient* (cf. ses *Études de phil. wall.*, p. 60).

-*ia-* pour -*ea-* est relevé dans des chartes du sud de Liège, sur la rive gauche seulement, nous dit Wilmotte, et non sur la rive droite, en Condroz par exemple (Wilmotte, *ibid.*, p. 101). -*Ia-* pourrait être hutois, par exemple. Par contre, *avist, avissent* n'ont été relevés par Wilmotte qu'à Namur (p. 134).

Notre confrère Pierre Ruelle, dans son édition des *Congés* de Jehan Bodel (cf. *Les Congés d'Arras*, 1965, p. 9), ne s'est pas aventuré à localiser un texte qui ne pouvait pas lui servir de base. A en juger par la copie Mouchet, nous dit-il en substance, le manuscrit de Turin « avait dû être exécuté dans la région wallonne ». Dans cette copie des *Congés*, il signale *sangnor, filh, ilh, on* pour *un, abasse-roient, cherete, alige, ascuel, sunt, verdire, teil, mauvais, cherpentiers*.

Pour la *Veuve* de Gautier le Leu dont un manuscrit était aussi à Turin, — et le nôtre en l'occurrence, — Ch. H. Livingston (dans son éd., pp. 27-30) se rallie aux conclusions de Långfors et énumère aussi les traits linguistiques saillants de la copie Mouchet et de l'édition Scheler. Il a remarqué aussi *Diés, biaz, u* pour *ou, astiés, astoit, conissiés, ilh* pronom pluriel, l'absence de *d* transitoire, les parfaits et les subjonctifs imparfaits en -*ui* (*ewuisse*), la chute de *r* après *s* dans le parfait *fisent*.

* * *

Comme je l'ai fait remarquer, rien dans les rimes ne prouverait que Jacques de Baisieux fût Wallon ; seule est

en cause la fameuse transcription turinoise, hélas soustraite à notre collation. Wallon, il l'était ce scribe, assurément. Je ne le crois pas Liégeois, mais il fut peut-être Hutois, Namurois, Hesbignon de l'ouest de Hannut, par exemple. C'est bien imprécis tout cela, plus imprécis que ce que disait Långfors. Je le répète encore, seule nous concerne le vernis probablement déjà bien effrité par des copies successives.

OMER JODOGNE.